



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■									
		h2	habitation bifamiliale et trifamiliale		■								
		p1	communautaire récréatif			■							
		u1	utilité publique légère			■							
	LOGE- MENTS	Nombre de logements min.			1	2	0						
		Nombre de logements max.			1	3	0						
		STRUCTURE / BÂT	Isolée		■	■							
	Jumelée												
	Contiguë												
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	2	--							
Largeur minimum (m)			7	7	--								
Superficie de bâtiment au sol minimum (m ²)			67	67	--								

TERRAIN	Superficie minimum (m ²)	600	600	--				
	Largeur minimum (m)	20	20	--				
	Profondeur minimum (m)	27	27	--				

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)	6	6	--			
		Avant maximum (m)	--	--	--			
		Latérale minimum (m)	1	2	--			
		Total des deux latérales minimum (m)	4	6	--			
		Arrière minimum (m)	6	6	--			
	ESPACE	Espace naturel (%)	--	--	--			
		Rapport espace bâti / terrain max.	0,3	0,3	--			
		Rapport espace plancher / terrain max.	--	--	--			
		Nombre de logement / hectare max.	--	--	--			

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)	(2)					
	(2)	(3)					
	(3)						

ZONE: **Hb 211**
Résidentielle de moyenne densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (2) PIIA 004 - Centre-ville et bâtiment à potentiel patrimonial
- (3) Les dimensions et superficies de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non - se référer au règlement de lotissement

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme